

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Joseph MARIETAN

Le rôle social de la Liturgie catholique (Suite)

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1911, tome 13, p. 1-6

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

## Le Rôle social de la Liturgie catholique

(*Suite.*)

« Oh ! qui pourrait dire les grâces de salut qui se répandraient sur le peuple chrétien, comme effet direct d'un enseignement basé sur l'explication et la compréhension des mystères, des paroles et des rites de la Liturgie, si nos peuples savaient et goûtaient ce que savaient et goûtaient les simples catéchumènes des églises de Milan, d'Hippone ou de Jérusalem, initiés par un Ambroise, un Augustin, un Cyrille ! ... Quelle influence sur les mœurs catholiques ! quel boulevard de la foi ! quelle disposition à sentir les choses de la vie surnaturelle dans ces populations instruites avec soin et détail des secrets que le Christ et son Eglise ont caché sous le vaste et profond emblème de la Liturgie !<sup>(1)</sup> » Aidons les fidèles à saisir les mystères que représentent sous les symboles dont ils sont entourés dans le lieu saint. Amenons-les à prier avec l'Eglise par la grande prière liturgique dont nous aurons soin de faire ressortir la supériorité et l'efficacité merveilleuse. C'est du reste « le caractère que les indifférents eux-mêmes et parfois les adversaires reconnaissent aux prières et à la liturgie catholique. Ils ne peuvent assister à un office de l'Eglise, si cet office est accompli comme il doit l'être, sans éprouver une émotion profonde et sans être portés à s'agenouiller et à prier avec les fidèles... Newman, encore protestant, écrivait : « Il y a tant d'excellence et de beauté dans les offices du bréviaire que si des controversistes romains le présentaient à un protestant comme le livre

<sup>(1)</sup> Dom Guéranger, *op. cit.*, p. 8.

des dévotions romaines, ce serait créer indubitablement un préjugé en faveur de Rome, à supposer que le protestant fût d'une candeur moyenne et sans parti pris. <sup>(1)</sup> »

Rendre aux fidèles les prières de la Bible et du Missel, n'est-ce pas faire boire aux sources mêmes de la piété et de la vraie dévotion ? N'est-ce pas les faire communier à la pensée des grands chrétiens de tous les temps ? N'est-ce pas les rapprocher de ces exemples de foi, de courage et de confiance que nous retracent les pages de nos Saints Livres ? N'est-ce pas, enfin, par dessus les siècles tendre la main à ceux qui, dans la primitive Eglise, surent mourir pour leur foi ? Nous avons grand besoin de refaire les anneaux de ces traditions d'héroïsme à une époque où le lâche respect humain fait tant de victimes.

Et comme *première conclusion* de ce travail, qu'on nous permette de demander instamment aux membres du clergé de guider leurs paroissiens et surtout les enfants dans le choix de leurs livres de prières. C'est un point plus important qu'on pourrait le croire. La fidélité aux offices divins et le goût de la Liturgie et des cérémonies peut en dépendre. Nous pourrions à l'appui de cette affirmation apporter des faits. Si nous ne craignons de blesser la modestie de l'un de nos plus sympathiques Conférenciers de cette Semaine sociale, nous le citerions en exemple. Autrefois élève de notre collège, il affirmait, après l'avoir quitté, que s'il était resté fidèle à ses devoirs religieux c'est que son directeur de Pensionnat lui avait mis entre les mains un bon paroissien grâce auquel il avait senti naître en son âme le goût et le culte de la Sainte Messe et des divins offices.

<sup>(1)</sup> Dom Cabrol, *Le Livre de la Prière antique*, Préface, p. V-VI.

De ces paroissiens, il en existe d'excellents et d'aus-  
si complets qu'on peut le souhaiter pour les fidèles.

Je me permets de recommander, entr'autres : *Le Paroissial des Fidèles* par M. Marbeau, Curé de St-Honoré d'Eylau. <sup>(1)</sup>.

*Seconde conclusion* : Efforçons-nous d'offrir à nos fidèles le spectacle de cérémonies faites avec beaucoup de dignité et de splendeur. Ce sera le moyen de les tenir éloignés de ces fêtes profanes où sombre, avec l'innocence et la vertu, le goût des choses qui élèvent l'âme et la purifient. Cela n'est pas possible partout, dira-t-on. Il est toujours en notre pouvoir d'apporter aux cérémonies du culte un grand respect et l'esprit de foi qui en imposent aux fidèles et l'affectionnent au culte divin. De plus, intéressons les paroissiens à la préparation des fêtes. Ne peuvent-ils pas apporter à la décoration de l'église, aux jours plus solennels, l'appui de leurs mains et de leurs cœurs ? Leur goût ne sera pas toujours sûr. Mais nous pouvons le former, ce goût. Du même coup nous aurons attaché ces fidèles à leur coin de terre et à leur église qu'ils aimeront mieux parce qu'ils auront travaillé à la rendre belle. Nous avons à notre disposition pour l'ornementation des choses merveilleuses que nous offre la nature si prodigue en beautés chez nous. De grâce, utilisons cette verdure aux mille nuances qui nous permettra, sans frais aucun, de varier le décor de nos églises même les plus humbles. Sacrifions sans regret et sans larmes cette ornementation banale de fleurs artificielles aux tons criards. « Maintenant, dit quelque part M. de Montenach, on orne nos autels de papiers coloriés, de statues en carton-pâte, horriblement peinturlurées, de mauvais vases de pacotille,

<sup>(1)</sup> En vente aux Librairies catholiques de Fribourg et Saint-Maurice.

de fleurs artificielles poussiéreuses, et on applique aux murailles austères des chromolithographies faites à la douzaine, des images vulgaires aux tons violents, qui sont vraiment indignes des actes de dévotion qu'elles doivent susciter... On croit arriver à de grands effets, en multipliant les cierges et les bougies qui inondent d'une lumière révélatrice les choses piteuses dont elles sont entourées. » <sup>(1)</sup>.

Cela nous amène, dans le même ordre d'idées, à une *troisième conclusion*.

Veillons avec un soin jaloux aux reliques du passé. Elles peuvent ne pas avoir en elles-mêmes une grande valeur artistique ; elles en ont une très réelle dans l'église et le milieu où elles se trouvent parce qu'elles ont acquis droit de cité en vertu de vieilles, de très vieilles chartes. « Certes, elles n'étaient pas toujours belles, dans un certain sens, les statues de saints et de saintes, que les naïfs imagiers de jadis taillaient dans les arbres de nos forêts, mais chacune d'elles avait un caractère original ; leurs auteurs faisaient passer dans la matière qu'ils travaillaient, leur âme ardente, leur dévotion sincère. Leurs remplaçantes d'aujourd'hui, coulées dans un moule uniforme, avec leurs figures de poupées blanches et roses, n'ont aucune vie, aucune expression, et le peuple n'y voit plus rien qui lui parle des ancêtres et le rattache au sol natal. »

Il importe souverainement que nous ne laissions pas dépouiller nos églises de ces objets auxquels les fidèles se sont attachés et qui font pour ainsi dire partie d'eux-mêmes. Les soustraire aux regards des générations, c'est leur arracher quelque chose de ce qui les rattache à leur coin de terre et représente pour

<sup>(1)</sup> G. de Montenach, *L'Eglise et l'Art social*, notes parues dans *l'Eveil* février 1910, p. 345.

eux le culte des ancêtres. Effriter tant soit peu ces monuments de la tradition, c'est s'exposer à voir disparaître du même coup tout ce qu'ils avaient de suggestif et de parlant. Il suffit parfois d'un léger coup pour ébranler tout l'édifice. Une pierre arrachée au monument fait qu'il n'est plus ce qu'il était. Ne poussons cependant pas les choses à outrance. Il est des transformations qu'il faut savoir faire, des réparations qui s'imposent. Mais alors faisons-les intelligemment.

C'est une *quatrième conclusion*. N'oublions jamais le milieu dans lequel doivent se faire ces transformations. Faisons en sorte qu'elles cadrent avec les objets et les sites si nous voulons qu'elles laissent au peuple l'impression qu'il est encore chez lui.

Enfin, *cinquième conclusion* sur laquelle il eut convenu d'insister davantage. Cultivons avec soin le vrai chant religieux. Il est partie intégrante de la Liturgie, non pas à titre de bel accessoire : son rôle principal, rôle qui le fait pénétrer dans l'intime de la Liturgie, est de s'unir aux paroles saintes pour en compléter l'expression.

Fidèles aux directions pontificales, revenons avec amour aux antiques mélodies qui sont nées avec l'Eglise et se sont développées à l'ombre de ses sanctuaires. Ce retour au chant grégorien sera un puissant moyen de restauration pour la Liturgie. L'Eglise, par ces recommandations, veut aujourd'hui nous réapprendre le langage de nos ancêtres, et mettant ainsi sur nos lèvres les accents par lesquels les générations passées ont loué Dieu, nous sentons le lien vivant qui nous rattache à elles.

Le P. Horn, au Congrès de Strasbourg s'écriait : « Pour que le plain-chant devienne populaire, il doit être appris dans les écoles ; par les enfants, le peuple l'apprendra. L'enseignement sera donné par les

instituteurs et les prêtres et ceux-ci devront être formés dans les Ecoles normales et les Séminaires. Il s'agit avant tout des chœurs de campagnes. Parallèlement à ces écoles d'enfants, on devra former des sociétés de jeunes gens et réunir les unes aux autres aussitôt que possible. Cet enseignement incombe naturellement au prêtre ; c'est pourquoi le prêtre doit avoir une connaissance aussi approfondie que possible du plainchant, en vertu du vieil adage : Le prêtre qui n'est pas musicien n'est pas un prêtre complet.

Comprendre ainsi la Liturgie, c'est nous assurer un très puissant moyen d'action sur nos braves populations. C'est, nous le disions au début, les attacher par le cœur et les sens à l'église et au clocher de leur paroisse. C'est leur faire aimer le coin de terre où ils sont nés et ont vécu et où reposent leurs pères. C'est les ravir par les liens tout-puissants de la grande prière sociale. C'est donc faire œuvre patriotique, sociale et religieuse puisque c'est les faire prier, chanter et vibrer pour les deux plus belles et plus saintes causes, celles de l'Eglise et du Peuple, de l'Eglise et de la Patrie.

D' MARIÉTAN.